

Côté seniors

lundi, 12 octobre , 2015

<http://ville-nangis.fr/vivre-a-nangis/senior/etre-senior-a-nangis/>

Espace solidarité, 9 rue des écoles

Tél. : 01 64 60 52 14

Mail : service.social@mairie-nangis.fr

Se loger

L'accès au logement pour les personnes âgées vieillissantes est un besoin. La résidence du Château accueille les seniors autonomes dans des logements de type F1 entièrement équipés. Un gardiennage 24h/24 et 7j/7 leur permet une sécurité tout le long de jour comme de nuit. Les animations proposées permettent de rompre la solitude.

Cette résidence, conventionnée à l'APL se situe au 2, mail Pierre Britaud, à proximité des commerces, et est composée de 34 logements et chambre d'hôte pour accueillir les familles.

Renseignements sur place ou au 01 64 60 52 13.

Se nourrir

Un système de portage de repas est proposé aux seniors ne pouvant plus cuisiner, mais souhaitant leur maintien au domicile.

Contact : E.H.P.A.D. Les Patios, boulevard Voltaire – Tel. : 01 64 08 02 39

Sécurité

Afin d'assurer la sécurité des personnes souhaitant leur maintien à domicile, un partenariat avec le conseil départemental de Seine-et-Marne a été mis en place au travers de la TéléAssistance77. Elle s'adresse à toute personne âgée, isolée ou dépendante. En cas de chute, malaise ou tout autre incident, une personne à leur écoute pourra faire intervenir un proche ou les services de secours rapidement et efficacement 24h/24. Une simple pression sur l'émetteur permet un contact immédiat avec les équipes : plus de téléphone à décrocher !

Renseignements et retrait des dossiers à l'espace solidarité : 9, rue des écoles – Tel. : 01 64 60 52 14

Plan national de prévention canicule

Dans le cadre du plan national de prévention canicule, le CCAS de la ville de Nangis dispose d'un registre nominatif pour recenser les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes

handicapées vivant à domicile. La ville de Nangis encourage ces personnes à s'inscrire ou à être inscrites par leurs proches au registre. Les personnes inscrites seront ainsi, en cas de déclenchement par le Préfet d'une alerte canicule, contactées tous les jours ; et au minimum 1 fois par semaine durant tout l'été.

Pour en savoir plus : CCAS, 9 rue des écoles – 01 64 60 52 14

Ce recensement est une démarche personnelle. Les données sont confidentielles. La personne peut demander à tout moment à être radiée de la liste.

Le transport

Des titres de transports peuvent être octroyés par le conseil départemental pour voyager sur le réseau SNCF et routier, sous forme de forfait annuel pass Navigo. Vous pourrez bénéficier d'un abonnement forfaitaire améthyste zones 4-5 (20 € de frais de dossier) si vous avez plus de 65 ans et êtes non assujetti à l'impôt sur le revenu, ou d'un abonnement forfaitaire améthyste zones 1-5 (25 € de frais de participation) ou d'un forfait de 10 tickets Mobilis zones 1-5 (aucun frais de participation) pour les anciens combattants et veuves de guerre. Ces forfaits ne sont pas cumulables entre eux.

Renseignements et retrait des dossiers à l'espace solidarité : 9, rue des écoles – Tel. : 01 64 60 52 14

Se divertir

Tous les mois, une action au minimum est proposée pour les retraités, soit à Nangis soit à l'extérieur : sorties culturelles, séjours, manifestations conviviales... Ces différentes manifestations nécessitent une inscription et une participation financière selon l'activité. Vous avez 68 ans dans l'année en cours, vous pouvez vous inscrire à l'espace solidarité afin de bénéficier des festivités de Noël avec la remise d'un présent offert par la municipalité, ainsi que du repas de printemps. Aucun renouvellement n'est nécessaire. Vous devez vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Une invitation personnelle vous sera alors adressée. Bimensuellement, des séances ciné-seniors sont proposées. L'inscription est obligatoire auprès de l'espace solidarité, aux dates prévues et communiquées par le biais du NangisMag. Une participation financière est demandée. Un séjour annuel à l'étranger est proposé à tous les retraités nangissiens, pour une période de 15 jours (dernière semaine d'août et première de septembre). Le tarif est dégressif selon le calcul d'un quotient familial. Il est possible d'effectuer le paiement en plusieurs mensualités. Des sorties extérieures ponctuelles sont proposées dans l'année.

Pour toute information complémentaire et toute inscription, veuillez contacter l'espace solidarité : 9, rue des écoles – Tel. : 01 64 60 52 14

La maison de retraite les Patios

Etablissement hospitalier pour personnes âgées dépendantes. Pour la personne accueillie : les objectifs sont d'accompagner de manière adaptée, de rompre l'isolement, de renouer des liens sociaux en valorisant l'estime de soi et en favorisant l'écoute. Pour les aidants : accompagner dans la

compréhension des troubles, donner des outils, permettre de retrouver du temps libre, créer des moments d'échange. L'accueil de jour des Patios accueille 5 jours sur 7 des personnes vivant à domicile et atteintes de troubles de la mémoire.

Maison de retraite – EHPAD Les Patios : 6, boulevard Voltaire 77370 Nangis – Tel. : 01 64 08 02 39 – E-mail : maison-de-retraite-de-nangis@wanadoo.fr
